Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212201362-20251223-DL2506017-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

Canton de LOUDEAC

COMMUNE DE LOUDEAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE – JEUDI 18 DECEMBRE 2025

Convocation

Date : 12/12/2025
Affichée le : 12/12/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : **29**
Étaient présents : 24
Pouvoirs : 5
Étaient absents excusés : 5
Était absent non-excusé : 0
Votants : 29

N° DELIBERATION
DL2506017

Le dix-huit décembre deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de LOUDEAC se sont réunis sous la présidence de **Monsieur Bruno LE BESCAUT, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : MM et MMES, Valérie VIDELO-RUFFAULT, Evelyne BOSCHER, Philippe PRESSE, Nadine OLLITRAULT, Jean-Michel SCOUARNEC, Gwénaëlle KERVELLA, Jean-Luc BLANCHARD, Adjoints. MM. et MMES Jacques GLORY, Henri DUROS, Odile LE STRAT, Jacques MASSE, Régine PASCO, Alain BOSSON, Claudine LE CROM, Guy GAUTIER, Anne PERRIER, Carole BIZET, Rozenn BOUGEARD, Rodolphe LE BRETON, Joël HUBY, Isabelle LE BRIS, Marylise BESNARD, Yannick RUELLAND conseillers municipaux.

SECRETAIRE DE SEANCE : **Rozenn BOUGEARD.**

ABSENTS EXCUSES :
Joël FERRON donne procuration à Odile LE STRAT,
Sylvie SOHIER DUPRE donne procuration à Valérie VIDELO-RUFFAULT
Daniel COGUIC donne procuration à Jacques GLORY,
Isabelle MACE donne procuration à Régine PASCO,
Monique BONIN donne procuration à Joël HUBY.

FONCIER

Conventions de servitude ENEDIS (*ZS626, ZS628, ZS654, ZS655, ZS656, ZS665*)

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'ENEDIS doit procéder à l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation de son réseau électrique et les travaux envisagés doivent emprunter les parcelles suivantes :

Propriétaire	Parcelle(s)	Adresse	Contenance	Zone PLUi
Commune de Loudéac	ZS626	RUE DE LA RABINE	188 m²	UC
Commune de Loudéac	ZS628	RUE CHATEAUBRIAND	3276 m²	UC
Commune de Loudéac	ZS654	RUE CHATEAUBRIAND	179 m²	UC
Commune de Loudéac	ZS655	RUE CHATEAUBRIAND	15 m²	UC
Commune de Loudéac	ZS656	RUE DE LA RABINE	227 m²	UC
Commune de Loudéac	ZS665	RUE DE LA RABINE	919 m²	UC

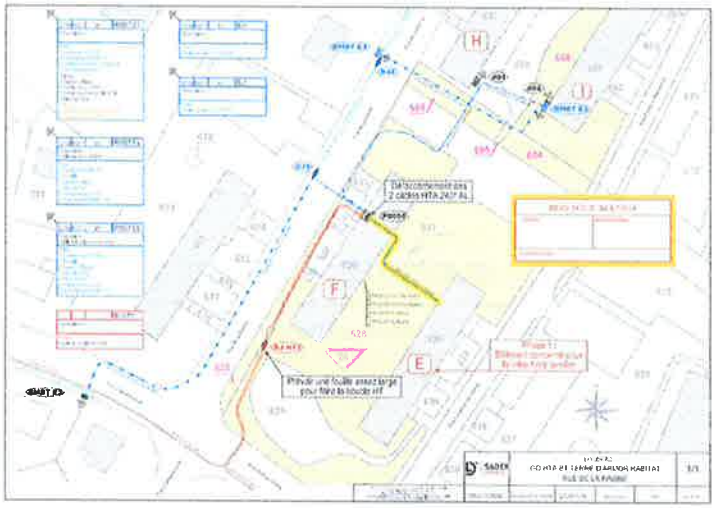
A cet effet, ENEDIS demande l'établissement d'une convention de servitude où la COMMUNE DE LOUDEAC lui confère les droits suivants :

- Installer à demeure dans une bande de 3 mètres de large, 2 canalisations souterraines sur une longueur totale d'environ 65 mètres ainsi que ses accessoires ;
- Etablir si besoin des bornes de repérage ;
- Poser sur socle un ou plusieurs coffret(s) et/ou ses accessoires

D'une manière générale, ENEDIS pourra utiliser les ouvrages désignés ci-dessus et réaliser toutes les opérations nécessaires pour les besoins du service public de la distribution d'électricité (renforcement, raccordement, etc.).

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212201362-20251223-DL2506017-DE



A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- ***Approuve la constitution d'une servitude au profit d'ENEDIS sur les parcelles ZS626, ZS628, ZS654, ZS655, ZS656, ZS665 ;***
- ***Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de servitude avec ENEDIS ;***
- ***Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte et tout document se rapportant à la servitude.***

Acte certifié exécutoire par :
- Affichage électronique le :
- Envoi en préfecture le : 23 DEC. 2025

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, ont signé les membres présents (suivent les signatures)
Pour expédition certifiée conforme
LOUDEAC, le 23 DEC. 2025

Le Maire,
Bruno LE BESCAUT

La Secrétaire de séance,
Rozenn BOUGEARD